

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

SERVICE DE LA PLANIFICATION ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 0984.0501.50005.44

Conformément à la loi N° 12-23 du 05/08/2023 et aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public modifié et complété. Le Wali de la Wilaya de BATNA, Direction de l'Administration locale, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au **Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N°04/2026 du 17/02/2026** relatif à :

OPERATION : SUIVI, GRAND REPARATION GRANDES REPARATIONS

A LA RESIDENCE DE LA WILAYA- BOUILF

Que cet avis a été attribué provisoirement après évaluation technique et financière comme suit :

Projet	Etp + Nif	Note Technique / 100	Montant De L'offre Financière TTC (DA)		Obs
			AVANT VERIFICATION	APRES VERIFICATION	
REALISATION DES TRAVAUX ET GRANDES REPARATIONS A LA RESIDENCE DE LA WILAYA- BOUILF.	BOURAS RIAD 180 054 2 0163512800 500	69	28 397 053.30	28 397 053.30	L'offre moins disante

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut se rapprocher des services concernés au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et introduire un recours durant dix (10) jours à compter de la date de publication de cet avis , conformément a l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.